

AR Prefecture

063-216300566-20250919-2025_51-BF
Reçu le 25/09/2025
Publié le 25/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE**

Nombre de
membres :

En exercice	9
Présents	9
Procurations	0
Votants	9

Séance du 19 septembre 2025

L'an **deux mille vingt-cinq** le **vendredi 19 septembre à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Date de la
Convocation :
12/09/2025

Présents : MMES CAVATZ Marie-France, ECHALIER Marilyn, GRAZON Roseline, RODRIGUEZ Sandrine ; MM BONNET Christian, DUGNAS Sébastien, FONTENETTE Alexis, FOUGERE Gilles et M. VAISSE Bernard.

Absents ayant donné procuration :

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Absent :

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

Délibération N°2025_51**Objet : Comptabilité – décisions modificatives n°3 – budget communal 2025**

Vu les crédits inscrits au budget communal 2025 ;

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget communal 2025 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les décisions modificatives suivantes en sections de fonctionnement dépenses :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement				
D-61521 : Entretien et réparations sur terrains	0,00	1780,00		
D-615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	1780,00	0,00		
Total D 011 : Charges à caractère général	1780,00	1780,00		
D-6216 : Personnel affecté par le GFP de rattachement	0,00	1358,00		
D-64111 : Personnel titulaire – rémunération	4300,00	0,00		
D-64131 : Personnel non titulaire – rémunération	0,00	4300,00		
D-64136 : Personnel non titulaire – indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	1407,00		
D-6455 : Cotisation pour assurance du personnel	265,00	0,00		
Total D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	4565,00	7065,00		
D-657381 : Subventions de fonctionnement aux autres éts publics locaux	2500,00	0,00		
Total D 65 : Autres charges de gestion courante	2500,00	0,00		
TOTAL FONCTIONNEMENT	8845,00	8845,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

AR Prefecture

063-216300566-20250919-2025_51-BF
Reçu le 25/09/2025
Publié le 25/09/2025

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les décisions modificatives présentées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

➔ **Valide** les décisions modificatives indiquées ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Marilyn ECHALIER



Le Maire,
Sébastien DUGNAS



Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du
CGCT et de l'article R 421-5 du Code de justice administrative, la
présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le
Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux
mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que sa
transmission au représentant de l'Etat.